

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3656>



Espaces Numériques de Travail dans les lycées

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Système éducatif - Réforme du lycée 2018 - Précédentes réformes du lycée -



Date de mise en ligne : mercredi 20 octobre 2010

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le rectorat est favorable à CLOE, développé par des personnels travaillant dans l'académie de Dijon.

La Région Bourgogne est favorable à Liberscol.

Depuis plusieurs années ce dossier est l'objet d'un conflit entre les deux instances.

Le rectorat accompagnera les lycées ayant choisis CLOE, la Région accompagnera ceux ayant choisi Liberscol ... et n'assurera plus la maintenance informatique des lycées ayant choisi CLOE.

Les syndiqués trouveront en document joint les échanges de courriers entre le recteur et la vice-présidente de la Région chargée des lycées.

– la **Courrier échangés entre Madame le Recteur et Madame la vice-présidente chargées des lycées**
(*Information réservée aux syndiqués*) :



Courriers échangés entre Rectorat et CRB

Chacun nous presse de choisir ...

La section académique du SNES reproduit ci-dessous la position du SNES.

<https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

ENT position du SNES

Syndicat **n**ational des **e**nseignements de **S**econd degré